Questions diverses portées par le Se-Unsa

à l'ordre du jour de la

CAPD du 8 février 2021

1. Quelles sont les règles de calcul des IPE ? (Indemnité Péri-Educative) ? Sur quel mois envisagez-vous la mise en paiement ? Comment et par qui sont déterminés les bénéficiaires dans un souci d'équité ?

2. Sur quel mois envisagez-vous la mise en paiement de la prime mobilité ?

3. Où en est-on de la mise en œuvre du Compte Personnel de Formation ?

4. Concernant les classes de Grande Section dédoublée, envisagez-vous le même type de vivier que pour les CP et CE1 dédoublés avec l'application des mêmes règles du mouvement ?

5. Envisagez-vous des précisions sur la circulaire à temps partiels sous la forme d'une mise à jour ou d'un avenant ?

6. A quelle date envisagez-vous la prise de fonction et une présentation des « référents directeurs » aux autres directeurs du département ?